

CONDITIONS DE VENTE VEHICULES

La vente sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant à charge par les adjudicataires :

- de payer les frais en sus du montant des enchères ainsi que les frais accessoires toutes taxes de TVA comprise quel que soit le mode d'enchère en salle, ou par tout moyen électronique.
- de prendre et d'enlever de suite à leurs risques et périls dans l'état actuel, les lots à eux adjugés ceux-ci étant sous leur responsabilité sitôt l'adjudication prononcée.

Le dernier enchérisseur étant celui qui aura porté la dernière enchère avant et/ou :

- le prononcé du mot « adjudé »,
- le coup de marteau constatant la fin des enchères.
- le terme du temps d'enchères,

Le fait pour le Client de porter une enchère en salle ou au moyen d'un support électronique emporte de manière irrévocable acceptation des conditions, frais et accessoires de la vente.

Les enchères sont prononcées en TTC.

Les véhicules sont vendus sans aucune espèce de garantie notamment d'état et d'état de marche (sauf spécification contraire), sans recours possible contre qui que ce soit ou pour quelque cause que ce soit et ce même de vices rédhibitoires, de défauts apparents ou cachés, une longue exposition préalable ayant mis le public à même de se rendre compte de l'état et de la nature des lots mis en vente,

AUCUNE RECLAMATION NE SERA ACEPTEE

Les ventes aux enchères étant exclues du droit de rétractation, tout achat est définitif. Toute contestation sera de la compétence des tribunaux de Villefranche s/Saône.

Les enchères ne seront admises qu'autant qu'elles seront portées par des personnes capables, et en outre il sera facultatif au Commissaire-priseur judiciaire ou habilité d'exiger garantie préalable pour participer aux enchères et caution de celles qui ne paieront pas comptant, à peine de rejet de l'enchère et de continuation de la vente du lot sur la mise à prix précédente. Le Commissaire-priseur judiciaire ou habilité sera appréciateur des cas de folle enchère et autorisé à procéder sur le champ, quand il le jugera convenable, à la revente sans la nécessité de l'observation d'aucune formalité.

S'il est établi par le commissaire-priseur judiciaire ou habilité que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente et réclament en même temps le même objet et en cas de contestation au moment des adjudications, le dit-objet, sur la seule appréciation du commissaire-priseur judiciaire ou habilité, pourra être remis aux enchères au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

Les ordres d'achat ou les enchères par tout moyen électronique sont des services rendu aux clients qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer. En aucun cas, l'OVV ERA Enchères Rhône Alpes ou le commissaire-priseur judiciaire ne pourront être tenus responsable pour avoir manqué un ordre par erreur, pour un problème de liaison téléphonique ou défaillance informatique.

Dans le cadre de la loi n° 80335 du 12 mai 1990, le transfert de propriété de l'objet vendu est suspendu, au paiement intégral par l'acheteur du prix convenu en principal et accessoire. Toute contestation sera de la compétence des tribunaux de Villefranche s/Saône.

Le ou les requérants ou leur mandataire se réservent formellement le droit de retirer de la vente les lots présentement mis en vente qui n'atteindraient pas un prix jugé suffisant et ce, même après enchères.

Pour les biens assujettis à la TVA celle-ci est incluse dans le prix d'adjudication sauf mention contraire. Pour les VP la TVA se trouve récupérable en cas d'export (remboursement sur présentation des documents douaniers) ou si l'acquéreur est un professionnel de l'automobile.

Les renseignements et indications fournis sont donnés à titre indicatif et sans garantie ni garantie de fonctionnement, de même les kilométrages apparaissant sur les compteurs. Les dates et années de 1ère mise en circulation ne sauraient en aucun cas garantir le millésime du véhicule.

Les véhicules sont sous la responsabilité des adjudicataires dès l'adjudication. Toutefois le transfert de propriété est suspendu, au paiement intégral du prix dû par l'acheteur.

Une fois l'adjudication prononcée l'acquéreur fera son affaire personnelle de la mutation des papiers administratifs à son profit ainsi que de l'assurance du bien.

PARTICIPATION AUX ENCHÈRES

Toute personne désirant participer aux enchères devra sitôt, l'adjudication prononcée, présenter une pièce d'identité et **OBLIGATOIREMENT** s'acquitter d'une caution en carte bancaire de 300 € jusqu'à 10 000 € d'adjudication et 1000 € au-delà.

En cas d'achat au nom d'une société, l'adjudicataire devra présenter une copie de Kbis ainsi qu'un mandat signé du gérant.

Pour les enchères en Live, l'OVV ERA Enchères ne pourra être tenu responsable d'un problème de liaison téléphonique ou défaillance informatique.

FRAIS EN SUS DE L'ADJUDICATION

FRAIS DE VENTE VOLONTAIRE:

De 0 à 1000 €	100 € TTC minimum
De 1001 à 20 000 €	10% TTC
De 20 001 à 40 000 €	8 % TTC
Au delà de 40 001	6% TTC

Frais de mise à disposition : 200 € TTC

FRAIS DE VENTE JUDICIAIRE :

14,4 % TTC

REGLEMENT

Le jour de la vente par carte bancaire ou lettre accréditive (Banque française).
Les jours suivants par virement étant précisé que les fonds doivent être reçus sur notre compte bancaire. **AUCUN RÈGLEMENT EN ESPÈCES**

Pour tout véhicule non réglé dans les 8 jours après la vente, l'OV ERA Enchères Rhône Alpes se réserve la possibilité de remettre en vente le véhicule et la caution versée sera alors perdue.

MISE A DISPOSITION DES VEHICULES

Les véhicules sont à la disposition des adjudicataires après le paiement intégral par l'acheteur du montant de l'enchère, des frais et accessoires.

Frais de stockage de partir du mercredi suivant la vente de 30€ ttc /Jour.

ENCHERES EN LIVE ET ORDRES SECRETS

Pour enchérir en ligne pendant la vente ou déposer des ordres secrets, il convient de s'inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (les coordonnées ne sont pas conservées).

Le commissaire-priseur n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte en fonction des enchères en cours.

Les personnes acceptent que www.interencheres-live.com communique tous les renseignements relatifs à leur inscription ainsi que leur empreinte carte bancaire.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Le coût du service des enchères en live est de 24 € TTC par véhicule

Les personnes adjudicataires en ligne, autorisent « la Société ERA - Enchères Rhône Alpes et Maître Guillaumot » à utiliser leur empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, des acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majoré des frais de live.